



Fondation
Monique-
Fitz-Back

Programme d'aide financière 2027

Dépôt des projets du 25 août au 6 octobre 2026

PARTENAIRES DU VOLET

SOUTIEN À L'ÉDUCATION EN PLEIN AIR



Fonds
Guèvremont-Pélissier

Québec  
 



VOLET

SOUTIEN À L'ÉDUCATION EN PLEIN AIR

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE (PAF)

- Appuyer la créativité et l'innovation dans le domaine de l'éducation au développement durable ;
- Favoriser l'engagement environnemental et social des jeunes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU VOLET SOUTIEN À L'ÉDUCATION EN PLEIN AIR

- Soutenir la réalisation de projets et d'activités touchant l'éducation en plein air ;
- Soutenir l'innovation en éducation en plein air et la mise en place de projets structurants.

PERSONNE RESSOURCE



Roxanne Paquet
Coordonnatrice des activités philanthropiques

aidefinanciere@fondationmf.ca
418-523-8585

AIDE FINANCIÈRE POTENTIELLE

Ce volet bénéficie d'une enveloppe totale de 30 000 \$. Les aides financières qui seront accordées aux projets de ce volet sont fixées à 500 \$.

COMMENT SOUMETTRE UN PROJET?

Rendez-vous sur notre [site web](#) pour connaître toutes les informations nécessaires et pour remplir le formulaire en ligne.



DATES À RETENIR

25 AOÛT 2026

Lancement du Programme.

6 OCTOBRE 2026

Date limite pour soumettre un projet.

JANVIER 2027

Annonce des projets acceptés aux établissements demandeurs.

20 OCTOBRE 2027

Date limite pour remettre le bilan final du projet avec trois photos libres de droits.

VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Cette aide financière pourra couvrir 100 % des dépenses admissibles du projet.

50 % de l'aide sera versée sur acceptation du projet et signature de l'entente par la direction de votre établissement. Les 50 % restants seront versés à la suite de la remise du bilan final et d'un minimum de trois photos de bonne qualité et libres de droits, transmises en format électronique. Ces photos et les citations des bilans seront utilisées à des fins promotionnelles.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

LES ÉTABLISSEMENTS

- CPE, école préscolaire
- École primaire
- École secondaire
- Éducation aux adultes – formation générale aux adultes
- Formation professionnelle
- Cégep
- Faculté universitaire
- Centre de services scolaire

*Tout établissement désirant déposer un projet au PAF doit être membre du Mouvement ACTES.

L'adhésion est gratuite et accessible à la majorité des établissements éducatifs du Québec.

Consultez le site web du Mouvement ACTES pour plus d'informations : <https://actes.lacsq.org/>

LES PROJETS

- doivent être approuvés par la direction de l'établissement;
- doivent être placés sous la responsabilité d'un membre du personnel de l'établissement.

EXEMPLES DE MATÉRIEL ADMISSIBLE

- Guides d'identification et matériel pédagogique ;
- Matériel d'observation et d'expérimentation (loupes, gants, pinces, jumelles, pluviomètres, balances, herbiers, etc.) ;
- Tapis mousse, bâche, tente ;
- Bacs de rangement, sacs à dos ;
- Combinaisons et bottes de pluie ;
- Babillards et tableaux pour l'extérieur.

EXEMPLES DE DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Matériel de quincaillerie (vis, clous, marteaux) ;
- Temps de libération du personnel, frais de transport ;
- Gros matériel (tables de pique-nique, bancs, ombrières, etc.) ;
- Achat de mobilier.

ÉVALUATION DE PROJETS

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

À valeur égale, la priorité d'attribution du soutien financier sera accordée aux projets soumis par les établissements n'ayant jamais bénéficié du PAF.

Les établissements ayant un projet du PAF non terminé sans justification valable pourraient se voir refuser tout nouveau soutien financier pour une période pouvant aller jusqu'à trois années consécutives.

1. Activités pédagogiques : Décrire les activités pédagogiques dans le cadre du projet et les apprentissages ciblés chez les jeunes.

2. Utilisation du matériel : À quelle fréquence le matériel sera-t-il utilisé et à combien de jeunes servira-t-il?

3. Pertinence du matériel : En quoi le matériel demandé contribue-t-il à la mise en œuvre du projet, en répondant à l'un des objectifs suivants : sortir plus souvent dehors, sortir plus longtemps, favoriser la connexion nature, favoriser la connexion avec la communauté.

4. Intégration des dimensions environnementale et sociale : Comment votre projet promeut-il des actions ou des comportements environnementaux ou sociaux, en intégrant des valeurs telles que la solidarité, l'écologie, la démocratie et le pacifisme?

5. Pertinence du projet : Comment le projet permet-il de mettre en œuvre une éducation en plein air ancrée dans les besoins et innovante pour votre milieu?

Besoin d'inspiration ?

Exemples de projets pour le volet Soutien à l'éducation en plein air

Centre de services scolaire de la Rivéraine, Nicolet, Centre-du-Québec

Ateliers hebdomadaires d'une heure en plein air pour stimuler le développement du langage des élèves du préscolaire.

École Du Harfang-Des-Neiges, Stoneham-et-Tewkesbury, Capitale-Nationale

Production d'un documentaire vidéo présentant l'expérience d'apprentissage en plein air des élèves.



École primaire Saint-Félix, Saint-Félix-d'Otis, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Initiation des élèves à la science participative par le suivi de la qualité de l'eau locale.

École Alexander-Wolff, Shannon, Capitale-Nationale

Classes nature réalisées chaque semaine avec des élèves de 1re année dans un boisé situé près de l'école.



*Des exemples de projets réalisés dans ce volet sont présents sur notre site web.
Inspirez-vous de ces idées et ajoutez-y votre couleur !*

